

Saint Denis le 31 mars 2022

SPIP 93 EN PERDITION

La situation des personnels administratifs du SPIP 93 est maintenant critique et se dégrade de jour en jour.

Leurs effectifs ont été amputés de moitié du fait de départs volontaires et n'ont pas été remplacés.

De fait, leur charge de travail a explosé, les obligeant à laisser de côté certaines tâches afin de traiter celles qui restent urgentes.

Leurs difficultés impactent gravement les CPIP qui ne disposent plus de dossiers complets, voire non créés avec une simple saisine du Tribunal alors que le nombre de dossiers affectés augmente inexorablement (certains sont à plus de 130 mesures) que le nombre de mesures de DDSE approche les 730 dans le service (record de France) et qu'elles sont toujours très chronophages alors qu'ils sont déjà accablés par leurs missions au quotidien au même titre que nos collègues surveillants.

Est-il encore nécessaire de rappeler que les règles européennes de la probation prévoient 50 dossiers par conseillers et que cette préconisation demeure un vœu pieux ?

De plus, la dernière note de service concernant la mise en place du télétravail constitue une nouvelle lourdeur bureaucratique et ne fait que renforcer le sentiment de défiance vis-à-vis des CPIP.

Cette situation inacceptable ne peut plus durer : la section locale de la CGT SPIP93 tient à alerter notre administration sur les risques psycho-sociaux que cette situation délétère fait peser sur tous les personnels.

La CGT SPIP 93 exige des moyens humains supplémentaires, de la considération et de la reconnaissance.